AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (L.R.Q., c. C-11.4)*, un avis public est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenu le 7 décembre 2026 à 19 h, dans la salle du conseil, situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, le règlement suivant sera adopté:

LAS-0174 Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2027

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 20 novembre 2026.

Simon Provost-Goupil
Secrétaire d'arrondissement